

La Petite Gazette



Octobre 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par Mrs les Commi//aires Gèneraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègitrèes à l'Armorial Gèneral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le présent Brèvet a ètè dèlivrè A Paris par Nous Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gèneral de France.

LE CANTON D'ISSIGEAC

Sommaire OCTOBRE 2009.

Municipalités du Canton : Informations diverses	p.1
& Issigeac	& Plaisance
& St Perdox	& Ste Radegonde
& Colombier	& Conne de Labarde
& Boisse	& Faurilles
& Montaut	& St Léon d'Issigeac
& St Aubin de Lanquais	& Bardou
& Bouniaques	& St Cernin de Labarde

Informations du canton	p.9
& Déchetterie	& La Petite Gazette
& Service de garde des Medecins	& A propos de la Petite Gazette
& Service de garde des Pharmacies	& Paroisse St Martin des Vignes
& Permanences de Daniel Garrigue	& SIVOM
& Syndicat à Vocation Scolaire	

Associations et Manifestations du canton	p.15
& Monsaguel	& Bouniaques
& Conne de Labarde	& Foyer rural St Léon / Bardou
& Amicale Laïque d'Issigeac	& Comice Agricole
& St Cernin de Labarde	& Union Athlétique Issigeacoise
& Aînés Ruraux	& Colombier
& Montaut	& Ste Radegonde

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.20
--	-------------

ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

Le projet de création d'une Communauté de Communes du Pays Issigeacois prend forme. Le 24 septembre, les délégués du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple regroupant 16 communes du canton) ont voté la transformation dudit SIVOM en Communauté de Communes avec de nouveaux statuts. Les Conseils Municipaux des 16 communes doivent maintenant se prononcer pour permettre à la Communauté de Communes d'exister au 1^{er} janvier 2010. Espérons que tous les élus assumeront leurs responsabilités vis-à-vis de la population et des générations futures. En Dordogne, 93,5 % des communes et 96,5 % de la population appartiennent déjà à un EPCI à fiscalité propre. Les communes isolées comme les nôtres devront de toute façon intégrer un EPCI dans les années qui suivent (volonté de l'Etat).

Vous pouvez consulter des informations sur ce dossier page 13 de cette gazette. En tant que Maire du chef lieu de canton, je tiens à apporter quelques précisions destinées à écarter certaines idées fausses.

Une Communauté de Communes est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Cet EPCI a une fiscalité propre (fonctionnement identique à un budget communal). Certaines compétences sont ainsi déléguées à la Communauté de Communes afin d'être gérées non plus à l'échelon communal mais intercommunal. Un transfert des moyens financiers est nécessaire. Il s'agit d'une taxe additionnelle prélevée par la Communauté de Communes qui correspond au coût des compétences transférées. Le montant de cette taxe sera déduit des quatre taxes fiscales appliquées par chaque commune. Cependant, la Communauté de Communes prenant la compétence en ce qui concerne le collectage et le traitement des ordures ménagères (ouvrant droit à des dotations de l'Etat intéressantes), certaines communes devront prélever une TEOM (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères) alors qu'elles n'avaient pas encore instauré celle-ci.

Il ne s'agit pas pour les communes de petite taille de financer des infrastructures pour le chef-lieu de canton. Les projets communautaires retenus correspondront aux choix et décisions du Conseil Communautaire. Celui-ci sera représenté par deux délégués de chaque commune quelle que soit la taille de celle-ci. La démocratie, l'équilibre et la solidarité entre les communes seront donc respectés. Il s'agit d'assurer la survie et le développement d'un bassin de vie en réalisant ensemble ce que nous ne pouvons pas faire individuellement. Les remboursements d'emprunts, les recettes et les dépenses de chaque commune (hors compétences transférées) continueront d'être assumées par chaque municipalité. La Communauté de Communes ne gèrera que le budget correspondant aux compétences transférées.

Répondant à l'appel du Comité National contre la **privatisation de La Poste**, dans le cadre d'une consultation nationale,

vous pourrez vous prononcer pour un OUI ou un NON, pour ou contre le changement de statuts :

SAMEDI 3 OCTOBRE, à la MAIRIE D'ISSIGEAC, de 9 h à 13 h

Consultation simple qui s'adresse à tous les citoyens du canton

Matériel de vote en mairie, émargement des participants au vote

En effet, le gouvernement envisage de soumettre au parlement dans les prochains mois un projet de réforme du statut de La Poste. Cette mesure ouvrirait la voie à un changement structurel dans l'organisation de La Poste qui deviendrait une société anonyme alors qu'elle est aujourd'hui un établissement public. Une privatisation de la poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers, **notamment chez nous en milieu rural**. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Attaché au service public, j'ai tenu à m'associer à l'organisation de cette consultation nationale pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur ce projet de réforme.

Au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER

LOCATIONS

- ☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
- ☛ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ☛ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ☛ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ☛ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ☛ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ☛ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 06 OCTOBRE 2009
- S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES**

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☛ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☛ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☛ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☛ CENTRE MEDICO DENTAIRE ☎ 05.53.58.71.33
- ☛ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☛ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☛ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☛ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☛ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☛ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ☛ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ☛ M. ADELAÏDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☛ KINESITHERAPEUTES :
 - ☛ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☛ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ☛ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
 - ☛ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☛ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☛ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
 - ☛ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

- ☛ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
- ☛ PEDICURE-PODOLOGUE :
 - ☛ Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
- ☛ POMPIERS : ☎ 18
- ☛ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10
- ☛ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☛ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
- ☛ SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM): ☛ ☎ 05.53.57.24.54
- ☛ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ☛ ☎ 05.53.24.98.46.
- ☛ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☛ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☛ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

- ☛ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ☛ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
 - ☛ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
 - ☛ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

ETAT-CIVIL

*NAISSANCE : Antoine Jean Bernard Luc DUMONT est né le 09 septembre 2009 à BERGERAC. Félicitations à ses heureux parents, Louis PEREIRA et Bernadette DUMONT domiciliés à La Loge du Prévot.

🔔 MARIAGE : Jean Jacques DESCUDÉ et Marie-Hélène ANSELMINO se sont unis à la Mairie d'Issigeac le 05 septembre 2009. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

TEMPORELLES

Dans une façade neuve de la Rue de Cardenal, peut-être avez-vous remarqué un petit nuage qui est apparu en vitrine, indiquant mystérieusement l'adresse d'un site internet : www.temporelles.fr.

Quel est ce cortège de papiers aux motifs colorés et ludiques, de petites décorations en plastique, métal, tissu ou carton, de tampons et d'alphabets autocollants qui a pris possession des lieux ? Quel est cette boutique qui indique « fermé au public, sauf portes-ouvertes » ?

Tempor'Elles sonne comme « du temps pour elles », situant ainsi l'activité dans un contexte à 99% féminin. La boutique est née en 2006 du pari fou de Stéphanie et Nadège, deux amies originaires de la Sarthe, exilées l'une dans les Landes et l'autre en Lot-et-Garonne. L'infographiste et la vendeuse, passionnées de scrapbooking (car c'est bien de cela qu'il est question), décident de s'associer pour créer leur boutique de loisirs créatifs à Bergerac. Pourquoi la Dordogne ? Pour la beauté de ses paysages, pas si éloignés de ceux de leur région natale, mais plus ensoleillés...

Le magasin ouvre rue des Fontaines, dans le vieux Bergerac, en décembre 2006, suivi du site de vente sur internet en mars 2007. Très vite, leur passion prend le dessus et le site, plus axé scrapbooking, se développe. Scrapbooking : composé de « scrap » (en anglais : petits morceaux de papier) et « booking » (faire des livres), le mot est incompréhensible pour les non-initiés, mais évoque tout un univers créatif aux passionnées, les « scrapperuses ». Né d'une activité courante chez les Mormons d'Amérique, cet art de composer des albums pour sa famille, entre l'album photo et le journal intime, est devenu à la mode outre-atlantique il y a une quinzaine d'années, avant de gagner le continent. Le « scrap » suit la mode : chaque printemps et chaque automne, des collections de produits nouveaux arrivent sur le marché, avec les couleurs et motifs de la tendance en vogue, faisant le plaisir des passionnées pour un enthousiasme toujours renouvelé. Et au-delà de l'album-photos, celles qui aiment créer de leurs mains trouvent de quoi faire des cartes, des faire-part, mais encore des petits objets en feutrine, un peu de couture, un soupçon de bricolage...

A l'été 2009, la boutique en ligne prend le dessus, et il devient difficile pour les deux amies de tenir un magasin tout en s'occupant de l'envoi des colis. Par ailleurs, la boutique de Bergerac concerne les loisirs créatifs, alors que le site ne vend presque que du « scrap ». Elles décident alors de céder le magasin (aujourd'hui Patycréa) au profit du seul site internet, et emménagent à Issigeac, village au cadre exceptionnel, propice à la détente, où tous les services sont accessibles. Travailler de leur passion dans un cadre idyllique ? Stéphanie et Nadège sont sur un petit nuage...

Les horaires des portes-ouvertes sont indiquées sur la porte du magasin, et sur le blog : <http://temporelles.canalblog.com>. En général, la boutique sera ouverte tous les 1^{er} dimanche du mois, de 9h à 13h.

Pour en savoir plus :

La boutique en ligne : www.temporelles.fr

Exemples de créations et actualités : temporelles.canalblog.com

Pour nous contacter : 05 53 22 54 32 - temporelles24@orange.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

***PROPOSITION DE CO-VOITURAGE GRACIEUX :** Environ toutes les deux semaines, Madame Monique NICOLE se rend à Bergerac centre-ville. Si vous êtes intéressé, elle se propose de vous véhiculer (elle peut emmener 2 personnes) d'Issigeac à Bergerac, l'après-midi à partir de 15h15. Vous pouvez la joindre au 05.53.61.39.66 (sauf entre midi et 15h et le soir après 21h).

***IMPORTANT ☒ LISTES ELECTORALES :** Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune d'Issigeac qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009. Il suffit de se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

***DYSFONCTIONNEMENTS :** N'oubliez pas de signaler à la Mairie d'Issigeac tous les petits dysfonctionnements que vous remarquez dans la commune : éclairage public en panne, fuites d'eau...etc. Merci.

URBANISME

DP 0023 : NOUAILLE G : remplacement menuiserie extérieure et réfection toiture

PC 0009 : LETOURNEUR-RENEE Cyrille : Construction maison

PC 0010 : MEUNIER et CIANO : modification menuiserie extérieure

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi :** ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi :**

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi:** ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi :** ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

☞ Littérature Jeunesse :

☞ « Le jour où Lania est partie » ; Carole Zalbern

☞ « Le pantin maléfique ; Chair de poule » ; R. L. Stine

☞ « Le cheval dans la maison » ; Yvon Mauffret

☞ « Les trésors du petit matin » ; Philippe Dorin

☞ « Le voyage en Torpédo » ; Pierre Tamboise

☞ Albums des Tout-Petits :

☞ « Monsieur Vol-au-vent » ; Eric Battut

☞ « Au lit dans 10 minutes » ; Peggy Rathmann

☞ « Non, Non, et non ! » ; Mireille d'Allancé

☞ « Petit hibou se démène » ; Coleman et Willianson

☞ « C'est parce que » ; Tony Ross

☞ Travaux manuels enfants :

☞ « Pâtes à modeler » ; Huguette Kirby

☞ « Carton ondulé » ; Denis Cauquetoux

☞ « J'aime dessiner les animaux de la forêt »

☞ « Je fais mes jouets avec des plantes »

Ω **RAPPEL :** Nous vous rappelons que les ouvrages empruntés à la Bibliothèque Municipale doivent être remis impérativement dans les délais prévus.

Ω **Du 09 Septembre au 21 octobre 2009 :** nombreux ouvrages sur le thème « Fruits et légumes » N'hésitez à venir les découvrir.

Ω **RAPPEL :** La Bibliothèque met à votre disposition des romans dont les textes sont écrits en anglais. Nous avons acquis des nouveautés, venez les découvrir !!

Ω **RECALL:** The Library places at your disposal of the novels whose texts are written in English. We acquired innovations, come to discover them!!



SAINT-PERDOUX

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

La Mairie vous informe que vous pouvez acquérir des composteurs (bois ou PVC) au prix de 15 euros l'un. Pour le groupage des commandes adressez vous à la MAIRIE. La volonté de tous les élus responsables est de réduire toujours plus le poids des sacs noirs mis en décharge. Le BUT est d'en économiser le coût, le transport et les volumes. Une incitation au TRI avec les ambassadeurs du SMBGD aura lieu à BOUNIAGUES le mercredi 21 OCTOBRE 2009 à 20h00, à la Salle des Fêtes. Ayez les bons réflexes de tout citoyen : participez. Nous vous attendons nombreux.

RECENSEMENT I.N.S.E.E

La population de Saint-Perdoux est avisée qu'un agent recenseur se rendra chez vous pour dénombrer les divers changements survenus depuis 2005. Les dates retenues à cet effet sont du 20 janvier 2010 au 20 février 2010.

S.P.A.N.C

Le SIVOM a délégué à la société SAUR France le contrôle de tous les assainissements privés du canton. 2010 sera l'année de notre tour. Une réunion d'information sera programmée. Nous vous avertirons du lieu et de la date à venir.

A bientôt pour un prochain bulletin.

La Mairie



COLOMBIER

INFORMATIONS MUNICIPALES

* Malgré les Travaux de Modification entrepris, la rentrée des Classes a eu lieu, grâce à la coopération de tous. Tout fut prêt à temps pour accueillir les enfants heureux de trouver une belle salle de repos et de motricité.

*Monsieur le Maire tient à vous rappeler l'importance du TRI sélectif des déchets. Le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets organise à BOUNIAGUES dans la Salle des Fêtes à 20 Heures le 21 Octobre 2009, une réunion où vous êtes tous conviés. A l'issue de cette réunion, sera pris commande des composteurs mis à disposition pour le TRI. Cette réunion est très importante car nous sommes tous concernés



BOISSE

REUNION PUBLIQUE TRI SELECTIF

Jeudi 8 octobre à 20h00 à la Salle des Fêtes de Boisse, le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets, organise une réunion d'information, portant sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel. Sont invités à participer à cette réunion nos chers habitants de Boisse, mais aussi ceux des communes voisines. Des composteurs pourront être mis à disposition, merci de contacter la Mairie.

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr



MONTAUT

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous vous rappelons que les habitants de la commune de MONTAUT sont conviés par le SMBGD à une réunion publique sur le tri sélectif. Cette réunion d'information aura lieu le jeudi 08 octobre à la salle des Fêtes de BOISSE à 20h et non le jeudi 02 octobre comme indiqué dans la gazette de septembre.

Cordialement, Le Maire Yves VEYRAC



SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

***Horaires d'ouverture mairie** : Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanguais@wanadoofr

***Fermeture du secrétariat de mairie** :

ATTENTION : En raison des congés de la secrétaire de mairie du 12 octobre au 23 octobre, la mairie sera ouverte le mardi 13 octobre de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi 20 octobre de 13 h 00 à 16 h 00.

***Recensement militaire** :

Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

***Horaires d'ouverture de l'agence postale** :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h.

Tél : 05 53 22 84 98

***Sacs jaunes** : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

***Déclaration de récolte de vin** :

Les déclarations de récolte de vin sont à déposer en mairie jusqu'au 25 novembre 2009.

***Inscription sur les listes électorales** :

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune de Saint Aubin de Lanquais qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2009. Ils sont invités à se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile le lundi ou jeudi de 9h00 à 13h00.



BOUNIAGUES



RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La Poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

INFORMATIONS MUNICIPALES

***Information SMBGD**

Une réunion d'information, par le Syndicat Mixte du Bergeracois de Gestion des Déchets, sur le tri, le devenir de nos déchets, les sacs jaunes...etc aura lieu le 21 octobre à 20h à la Salle des Fêtes ; Nous vous y attendons.

***Listes électorales**

Si vous êtes dans votre 18^{ème} année, ou si vous êtes nouvel habitant à Bouniagues, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en Mairie.



PLAISANCE



ETAT-CIVIL

M. LECOCQ Jacques est décédé le 16 Septembre 2009 à l'âge de 86 ans. Il était domicilié à « Pierre Penot - Eyrenville ». Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

GESTION DES DECHETS

Une réunion publique d'information sur les déchets est organisée par le SYNDICAT MIXTE DU BERGERACOIS POUR LA GESTION DES DECHETS (SMBGD).

Les habitants de la Commune de PLAISANCE sont invités le MARDI 27 OCTOBRE 2009 à 20H00 à la Salle des Fêtes de PLAISANCE.

L'objet de la réunion portera sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel.

A l'issue de la réunion des composteurs seront distribués aux familles qui auront passé commande auparavant à la Mairie. Merci de communiquer à la Mairie, vos noms, prénoms, adresses, téléphone, type et quantité de composteur à savoir qu'un foyer est limité à deux composteurs.

RAMASSAGE DE FERS ET METAUX

Un ramassage de fers et métaux est prévu le Vendredi 16 Octobre 2009. Cette collecte se fera par M. Thierry JANSSEN d'Eyme, auprès duquel vous pouvez vous inscrire. Enlèvement d'électroménager, épaves, grillages, matériel agricole, batterie, cuivre, zinc ...etc : Inscription et renseignement au 06.74.09.53.24 ou information@lauzanac.com

Scrap metal recycling

At the request of your village, a collect from your home of unwanted metals is organised on Friday the 16th of October. This collect will be done by Mr Thierry JANSSEN from Eymet. Inscription and information to the 00 33 (0)6.74.09.53.24 or information@lauzanac.com (English spoken).

SAINTE-RADEGONDE

REUNION SMBGD

Les habitants de la commune de Sainte-Radegonde sont conviés à une réunion publique qui aura lieu le jeudi 08 octobre 2009 à BOISSE à 20 Heures. Cette réunion est organisée par le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets et a pour objet la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel. Par ailleurs, toute personne désirant commander des composteurs (2 au plus par famille) peut le faire avant fin septembre en s'inscrivant à la Mairie. Ces composteurs pourront être récupérés lors de la réunion à BOISSE.

Le Maire Anne-Marie QUEILLE-RIVIER

CONNE-DE-LABARDE

ETAT-CIVIL

* Nous sommes au regret de vous faire part du décès de Madame Marie JAYANT qui nous a quitté le 21 août 2009 à l'âge de 90 ans.

SMBGD

* Le SMBGD organise le MERCREDI 21 OCTOBRE 2009 à 20H à BOUNIAGUES une réunion d'information portant sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel. Vous êtes cordialement invités à assister à cette réunion.

FAURILLES

REUNION SMBGD

Le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets organise une réunion d'information ayant pour objet la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel. Les habitants de FAURILLES sont conviés à cette réunion qui se déroulera le Jeudi 08 octobre 2009 à 20 heures à la Salle des Fêtes de BOISSE. Par ailleurs si certains désirent récupérer des composteurs lors de cette assemblée, merci de bien vouloir s'inscrire à la mairie avant fin septembre.

Cordialement
Le Maire - Martine CANAUX

RAPPEL



Vous devez impérativement trier vos déchets, en séparant chez vous vos détritrus dans des poubelles différentes : 1 pour le recyclable, 1 pour les détritrus alimentaires et 1 pour les autres déchets non putrescibles.

Vous êtes tous propriétaires d'un terrain, compostez dans un coin de jardin ou sur le fumier tous vos déchets organiques putrescibles, ce qui entraînera une réduction des déchets à traiter par la collectivité, sinon vous avez la possibilité de commander un composteur par le biais de la mairie pour un coût de 15.00 €.

A votre disposition devant la Mairie : 2 containers. Un, marron et jaune pour les déchets recyclables : bouteilles plastique (sauf produits toxiques), les papiers journaux, emballages et cartons, les boites de conserves, les briques en aluminium surtout ne pas mettre de verre. L'autre, gris et vert réservé aux autres déchets non putrescibles (bouteilles d'huile, polystyrène, emballages plastique, vieilles chaussures et bottes, stylo,) Tout ce qui n'est pas recyclable.

Nous vous rappelons que la déchetterie d'Issigeac est ouverte pour ceux qui l'ignorent et plusieurs bennes sont à votre disposition : papier, verre, tout venant, huile de vidange, batteries. Pour y accéder, il suffit de vous présenter avec une facture justifiant de votre domicile, une carte sera établie sur place.

Il y va de la responsabilité de chacun !!!!!



SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

REUNION SMBGD

Le Syndicat Mixte du BERGERACOIS pour la Gestion des Déchets organise une réunion publique sur le tri sélectif le : **Jeudi 08 octobre 2009 à 20 h à la salle des fêtes de BOISSE** Les habitants de SAINT LEON D'ISSIGEAC sont conviés à cette réunion. A l'issue de cette assemblée, si des personnes souhaitent récupérer un composteur pour un coût de 15 €, merci de s'inscrire à la mairie pour le jeudi 1^{er} octobre.

Cordialement Le Maire - Gérard SIMON



BARDOU

REUNION SMBGD

Le Syndicat Mixte du BERGERACOIS pour la Gestion des Déchets organise une réunion publique sur le tri sélectif le : **Jeudi 08 octobre 2009 à 20h à la salle des fêtes de BOISSE** Les habitants de BARDOU sont conviés à cette réunion. A l'issue de cette assemblée, si des personnes souhaitent récupérer un composteur pour un coût de 15 €, merci de s'inscrire à la Mairie avant fin septembre.

Cordialement Le Maire - Michel CASTAGNET



SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

***Le secrétariat de mairie est ouvert** les jeudis et vendredis matins de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.
Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

***L'Agence postale communale est ouverte le :**

Lundi : 13h30 à 16h30 Mardi : 9h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 13h00 à 16h00 Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. Pour un instant de calme, de détente cet été ... N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous. Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

***RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la Mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

***ETAT-CIVIL**

Au cours d'un stage dans le Médoc, Thierry Roussel a rencontré Christelle Lassos, ils se sont unis le 29 août 2009 à la mairie de St Cernin de Labarde. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés. Bonheur pour notre village, ils y font construire leur maison et Thierry va seconder son père Francis dans les travaux de la ferme. Les parents en profitent pour remercier tous ceux qui ont honoré de leur présence le vin d'honneur.

***REUNION D'INFORMATION : DECHETS - TRI SELECTIF - COMPOSTAGE**

Une réunion d'information sera organisée par le SMBGD portant sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel pour les habitants de la commune. Cette rencontre se tiendra le **MERCREDI 21 OCTOBRE à 20h00 à BOUNIAGUES**. Des composteurs seront mis à disposition en fin de réunion, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de Mairie (05.53.24.36.80) pour toute commande.

INFORMATIONS DU CANTON

DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46



SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) OCTOBRE/NOVEMBRE 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

OCTOBRE:	☞ Du 3 au 9 octobre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 10 au 16 octobre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 17 au 23 octobre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 24 au 30 octobre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
NOVEMBRE:	☞ Du 31 oct au 06 novembre (Toussaint inclus)	☞ HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☞ Du 07 au 13 novembre (Armistice inclus)	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 14 au 20 novembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 21 au 27 novembre	☞ HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☞ Du 28 nov au 04 décembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11



PERMANENCES DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	12 OCTOBRE
11H00	ISSIGEAC



SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE (SVS)

*La fin de l'année scolaire fut empreinte de tristesse, avec les départs en retraite de Ghislaine Castagner et de Philippe Sassier. Souhaitons la bienvenue à Monsieur Artico, nouveau directeur, et à Madame Laparre, enseignante en grande section de l'école maternelle.

*Trente familles ont utilisé le service de garderie et de transport mis en place dans le cadre de la collaboration avec le centre de loisirs de Castillonnès, représentant un cumul de 728 enfants sur la période estivale. La cantine scolaire a préparé 1719 repas.

Ces chiffres démontrant l'existence d'un besoin, cette collaboration sera reconduite durant les petites vacances scolaires, sous réserve de disponibilité de nos conducteurs de bus

*La rentrée s'est déroulée de manière satisfaisante. L'école d'Issigeac a été retenue pour le projet d'Ecole Numérique Rurale. Elle va bénéficier d'un tableau blanc interactif, ainsi que d'une classe numérique mobile. Toutes les classes auront accès à ce nouvel outil.

Pour cela, nous avons décidé d'annuler l'investissement prévu en mobilier de classe pour le reporter sur cet équipement nécessaire pour une maîtrise banalisée des technologies d'information et de communication de l'éducation. Nous pouvons ainsi donner des acquis supplémentaires à nos enfants.

Les effectifs sont en légère augmentation de 7 élèves par rapport à l'année dernière

	ISSIGEAC	FAUX.	Total
BARDOU	0	1	1
BOISSE	22	0	22
BOUNIAGUES	1	0	1
CAVARC	2	0	2
CONNE DE LABARDE	3	0	3
FAURILLES	1	0	1
FAUX.	10	29	39
ISSIGEAC	52	0	52
LANQUAIS	1	1	2
MONMADALES	2	1	3
MONMARVES	6	0	6
MONSAGUEL	10	0	10
MONSAC	0	2	2
MONTAUT	2	0	2
NAUSSANNES	2	0	2
PLAISANCE	31	2	33
SAINT AUBIN	3	2	5
SAINT AVIT SENIEUR	2		2
SAINT CAPRAISE	2	0	2
SAINT CERNIN	6	0	6
SAINT LEON	0	0	0
SAINT NEXANS	1	0	1
SAINT PERDOUX	1	0	1
	160	38	198

Un nouveau service d'aide aux devoirs est proposé à la garderie d'Issigeac à compter du 1^{er} Octobre. Il est bien sur nécessaire d'inscrire son enfant à la garderie.

Pour mémoire, les horaires de passage des bus scolaires sont les suivants

Circuit n°1 : ISSIGEAC-PLAISANCE-ISSIGEAC

POINT de RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	lieu-dit	Matin	Soir
ISSIGEAC	Ecole	7 h 50	17 h 05
	Bel Air	7 h 53	17 h 08
EYRENVILLE	Bourg Eyrenville	8 h 00	17 h 17
	Le Caillou	8 h 05	17 h 22
	Jean Digeos	8 h 07	17 h 25
FALGUEYRAT	Les Sables	8 h 12	17 h 28
	Le bourg	8 h 17	17 h 36
MANDACOU	Maine Chevalier	8 h 30	17 h 45
	Les Merles	8 h 33	17 h 49
	Le chêne du Pendu	8 h 37	17 h 59
MONSAGUEL	Le Bourg	8 h 45	18 h 05
ISSIGEAC	Ecole	8 h 52	18 h 12

Circuit n°2: ISSIGEAC - ST AUBIN - FAUX - BOISSE - ISSIGEAC

POINT de RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	lieu-dit	Aller	Retour
ISSIGEAC	Ecole	8 h 08	17 h 10
SAINT AUBIN DE LANQUAIS	Eglise	8 h 18	17 h 20
FAUX	Ecole	8 h 25	17 h 27
BOISSE	Spérétout	8 h 39	17 h 42
	Bourg	8 h 42	17 h 45
ISSIGEAC	Ecole	8 h 50	17 h 53

Après avoir salué Melle Leclercq et Madame Lesmesle dont les contrats aidés au restaurant scolaire d'Issigeac se terminent, nous concluons en souhaitant une bonne retraite à Madame Llorente, cuisinière à l'école de Faux.

Jean-Marie FRICOT, Président du SVS



LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **NOVEMBRE 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 27 OCTOBRE 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de DECEMBRE 2009.



À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 03 NOVEMBRE 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

OCTOBRE ET NOVEMBRE 2009

<u>Samedi 03 OCTOBRE</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Lundi 2 NOVEMBRE</u> - JOUR DES DEFUNTS - 10h30 - Mandacou
<u>Dimanche 04 OCTOBRE</u> - 09h30 - Faux 11h15 - Eymet	- 10h30 - Rouquette - 17h30 - Ste Radegonde
<u>Samedi 10 OCTOBRE</u> - 18h00 - Thénac	- 17h30 - St Aubin de Lanquais
<u>Dimanche 11 OCTOBRE</u> - 09h30 - St Cernin de Labarde 11h15 - Eymet	<u>Mardi 03 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Mescoules - 17h30 - Fonroque
<u>Samedi 17 OCTOBRE</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Mercredi 04 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Rouffignac de Sigoulès
<u>Dimanche 18 OCTOBRE</u> - 09h30 - Conne de Labarde - 11h15 - Eymet	<u>Jeudi 05 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Eymet - 17h30 - Serres et Montguyard
<u>Samedi 24 OCTOBRE</u> - 18h00 - Cunèges	<u>Samedi 07 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Sigoulès - 17h30 - Monsaguel
<u>Dimanche 25 OCTOBRE</u> - 09h30 - Boisse - 09h30 - Ste Innocence - 11h00 - Colombier - 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 08 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Faurilles - 11h15 - Eymet
<u>Samedi 31 OCTOBRE</u> - TOUSSAINT - 16h00 - St Perdoux - 17h15 - Montaut	<u>Samedi 14 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Flaugeac <u>Dimanche 15 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Boisse - 11h15 - Eymet
<u>Dimanche 1^{er} NOVEMBRE</u> - TOUSSAINT - 09h30 - Sigoulès - 09h30 - Bouniagues - 11h00 - Faux - 11h15 - Eymet - 15h00 - St Léon - 15h00 - Pomport - 16h30 - Monmarvès (cimetièrre) - 17h00 - Eyrenville - 17h00 - Ribagnac	<u>Samedi 21 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Sigoulès <u>Dimanche 22 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Faux - 11h15 - Eymet <u>Samedi 28 NOVEMBRE</u> - 17h30 - Thénac <u>Dimanche 29 NOVEMBRE</u> - 09h30 - Eyrenville - 11h15 - Eymet



SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

Le point sur l'intercommunalité sur l'Issigeacois

Les membres délégués du SIVOM à la carte d'Issigeac ont engagé depuis leurs élections, une démarche qui fait suite à plusieurs tentatives infructueuses de nos prédécesseurs, visant à créer une Communauté de Communes sur le Pays Issigeacois.

Les réunions organisées depuis juillet 2008 nous ont amenés à préparer :

*Au travers d'échanges et de concertation avec des intervenants extérieurs : Union des Maires, Présidents de Communauté, Sous Préfet (7 réunions)

*Au travers de groupes de travail (3 réunions)

un projet de statuts intégrant des compétences existantes et futures permettant :

*de projeter ce que pourraient être les fondations de la future communauté

*de faire des simulations financières.

Lors de la réunion du Comité Syndical du 24 juin 2009 Mme LAUBIES, Sous Préfet, nous a exposé la position de l'Etat, (notamment la validation du schéma visant à transformer le SIVOM en Communauté) et l'appui que ses différents services pouvaient nous apporter.

Des travaux ont pu ainsi être menés avec l'ensemble des services de l'Etat (Préfecture, Sous-Préfecture, Services Fiscaux et Trésorerie Générale) nous conduisant à revenir le 15 septembre 2009 vers l'ensemble des élus des 16 communes membres du SIVOM pour les informer en direct et présenter les simulations élaborées avec le Bureau des Finances des Collectivités Locales de la Préfecture et le concours du Pôle de Fiscalité Directe Locale de la Trésorerie Générale.

Nous avons pu ainsi bénéficier, lors de cette réunion de l'intervention politique et technique de :

- Mme LAUBIES, Sous-Préfet, accompagnée de Mme. ORELLANA et Melle PERCIER.

- Mme VERROUIL, Directrice des Collectivités à la Préfecture, accompagnée de Mme RIVAUX.

- Mme LACROIX Chef de Service Services Fiscaux, accompagnée de Mr REYNET et Mr PUYRAUD Trésorier Payeur Général.

- Mme GARRIGUE représentant le Député

- Mr MONMARSON et REY, Président et Directeur de l'Union des Maires

- Mr CASTAGNER JC, Conseiller Général.

- Mr LEGAL Alain, Président du SIVOM

Permettant à l'ensemble des élus d'avoir la position de chacun des intervenants, les dotations d'état que pourrait percevoir la Communauté et une vision précise sur le dossier de l'intercommunalité au niveau départemental et national, à un moment où des réformes importantes sont engagées.

Alors que plus de 93% des communes au niveau national sont en intercommunalité, notre position d'élus nous place face à nos responsabilités sur les choix que nous devons prendre et assumer.

Nous ne pouvons plus raisonner et gérer chacun dans notre coin, nous devons avancer en étant solidaires d'un territoire pour assurer son développement économique, culturel et social.

Nous avons encore la chance de pouvoir faire nos propres choix, la Communauté sera ce que les élus en feront ensemble.

La proposition qui est faite :

-L'Issigeacois garde sa cohésion et sa cohérence « véritable bassin de vie ».

-La survie et le développement d'un canton rural avec ses spécificités propres.

-Les réformes engagées sur les collectivités, la taxe professionnelle et la restructuration complète des services de l'Etat vont nous obliger à nous doter à terme, de moyens humains techniques et financiers que nous ne pourrions absolument pas assumer au niveau de nos petites communes

Les représentants des communes, délégués du SIVOM, réunis le 24 septembre à 20h30 ont bien pris conscience des enjeux et ont assumé leurs responsabilité en votant la transformation du SIVOM en Communauté de Communes.

L'ensemble des Conseil Municipaux va maintenant avoir à confirmer cette décision pour que la Communauté voit le jour au 1^{er} janvier 2010.

Le Président du SIVOM, Alain LEGAL

Le service Public d'assainissement non collectif
1ère facturation : facture d'eau fin 2009

Le SIVOM à la Carte d'Issigeac, sur la gazette du mois de juin faisait état, suite à la première réunion d'information effectuée sur Plaisance, des missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Le 1^{er} prélèvement annuel de 15 € devant intervenir sur la facture d'eau de fin 2009, nous souhaitons apporter des précisions complémentaires aux usagers qui seront soumis à facturation.

Nous rappelons que ce service public auquel nous sommes soumis a été rendu obligatoire pour répondre aux exigences réglementaires qui découlent de la Loi sur l'Eau du 03 janvier 1992, et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006.

S'agissant d'un SPIC (Service Public Industriel et Commercial), la redevance est à payer par tous, de manière égalitaire quelle que soit l'ancienneté de l'habitat.

Ce service auquel tout usager peut faire appel quand il le souhaite, notamment lors d'une vente, porte sur le contrôle de bon fonctionnement et le contrôle de l'entretien.

Toutes les résidences seront contrôlées selon le calendrier présenté en juin qui permet d'avoir un contrôle organisé et coordonné sur le territoire et de gérer par commune les dossiers soumis à l'Agence de l'Eau.

Ce service, suite logique, vient en complément et en prolongement du contrôle de conception et de réalisation effectué également par le SPANC sur les constructions neuves ou réhabilitations, facturé directement par le SIVOM.

Nous tenons à ce que ce service se positionne comme une démarche de conseil qui vise à vous apporter des informations vous permettant d'améliorer le fonctionnement de votre filière d'assainissement individuel et (ou) de la mettre aux normes.

N'hésitez pas à nous interroger sur les questions que vous pourriez encore vous poser.

La prochaine réunion d'information est prévue à Monsaguel le Jeudi 26 novembre 2009 à 18 heures, préalablement au démarrage des contrôles de cette commune.

Comment contacter le service :

SAUR

Agence de Colombier, tous les matins du lundi au vendredi (05 53 58 28 08)

Accueil téléphonique 05 53 54 60 38 de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi

Marie-Anouk BOURCHENIN (Technicienne ANC) au 06 68 45 26 89

SIVOM

Valérie COSTE : 05.53.57.24.54

Ouverture au public : Lundi de 9h15 à 12h15- Mercredi de 9h à 12h- Vendredi de 9h15 à 12h15/ 13h30 à 15h30

Réunion d'information sur

l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM).

Organisée par le Pays du Grand Bergeracois, le concours de la Chambre des Métiers, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du SIVOM à la Carte d'Issigeac.

Lundi 19 Octobre 2009 à 20h30 à la Salle des Fêtes d'Issigeac.

L'ensemble des artisans et commerçants éligibles sur les communes adhérentes du Pays vont recevoir une invitation personnelle.

L'objectif est d'informer les professionnels concernés des objectifs de cette opération. Elle a pour but d'aider les artisans et les commerçants à développer leur activité et à moderniser leur outil de production au travers de subventions portant sur certains investissements mobiliers et immobiliers.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

MONSAGUEL

AMICALE DES OEUVRES LAÏQUES

Le 17 septembre 2009, la plupart des adhérents se sont réunis pour élire le nouveau bureau de l'Amicale sous la présidence de Marie-Claude VENANCIE, démissionnaire avec son équipe qui, pendant plusieurs années, a consacré une belle énergie au maintien de liens de convivialité entre les habitants dispersés de Monsaguel. Unaniment, l'assemblée a remercié les « sortants » pour leur dévouement.

Composition du nouveau bureau :

*Présidente : Elisabeth DELMAS

*Vice-Présidente : Solange LASSERRE

*Trésorière : Martine BIGOT

*Trésorier Adjoint : Daniel ALONSO

*Secrétaire : Bernard BOILLIN

*Secrétaire Adjoint : Sébastien LEROUX

Les projets et les idées de leurs financements ne manquent pas à la nouvelle équipe mais d'autres possibilités existent. Afin de les découvrir et de faire connaissance avec de futurs adhérents pour l'année 2010, notez sur vos agendas qu'une réunion ouverte à tous les sympathisants voulant bien offrir leur contribution à une bonne marche de l'Amicale, est d'ores et déjà programmée pour le jeudi 15 octobre à 20h30 à la salle des fêtes. Qu'on se le dise sans modération ! D'autant plus que la soirée s'achèvera avec sur une table, les fameuses brioches de Martine et des « bulles » offertes par Elisabeth...

CONNE-DE-LABARDE

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque vous convie le SAMEDI 17 OCTOBRE 2009, à la traditionnelle soirée BOURRU CHATAIGNES, avec dégustation de gâteaux "MAISON" réalisés à base de châtaignes. A la Salle des Fêtes, à partir de 20H30. PARTICIPATION : 3 Euros

AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

VIDE ARMOIRE (BOURSE AUX VETEMENTS)

- Le vide-armoire (uniquement du vestimentaire) annoncé dans cette gazette depuis plusieurs mois a un écho favorable et aura donc lieu le

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2009,
sous le chapiteau installé Place de la Mairie.

Les emplacements pour les exposants sont limités. Il en reste quelques uns. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt. L'amicale Laïque accepte également les dons qu'elle proposera sur son propre stand. Merci de vous reporter à l'affiche ci-contre pour les coordonnées des contacts.

ISSIGEAC

Chapiteau - Place de la Mairie

VIDE ARMOIRE

DIMANCHE 11 OCTOBRE
de 9 h 00 à 18 H 00

SAISON AUTOMNE HIVER

- *vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires (sauf bijoux) :
collecte au profit de l'Amicale Laïque, organisatrice
- *exposants particuliers (2€ m/l)
- *Date limite des dépôts et inscriptions :
le samedi 03 octobre 2009

Renseignements auprès de :

Mme GENNESSEAU Florence : 05.53.61.68.44

Mme GENESTAL Nathalie : 09.72.95.39.21

Mme LETOURNEUR Chantal : 06.83.98.52.24 - 05.53.58.77.55

C. LETOURNEUR, Présidente de l'Amicale Laïque

SAINT CERNIN DE LABARDE

COMITE DES FETES

Samedi 24 octobre : Grand concours de belote

Notre salle des fêtes se prépare à accueillir 30 à 40 équipes dans une ambiance toujours festive. Divers lots de viande, canards gras, rôtis récompenseront les heureux vainqueurs, notre buvette avec vente de saucisses, soupes, crêpes, ... restera ouverte toute la soirée. Bienvenue à tous



AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois de SEPTEMBRE 2009

***Le mercredi 2 et jeudi 3 septembre**, un séjour en Camargue. Terre mouvante, gorgée d'eau et de sel, terre incertaine, née de la rencontre lointaine du fleuve et de la mer, telle est la Camargue dont les paysages ont gardé les empreintes de sa formation originelle. 38 personnes ont participé à ce séjour qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et conviviale et de bonne humeur.

***Jeudi 10 septembre**: Très belle journée ensoleillée pour notre rencontre Inter Clubs. Repas Paëlla animé où 104 Aïnés ont participé dans une ambiance chaleureuse. Dès 9 heures, café, gâteaux. A 9 heures 30 concours de belote en 3 parties de 15 donnes où 30 équipes se sont confrontées avec un gagnant et un perdant. 14 personnes ont participé à la visite guidée d'Issigeac animée par Jean Paul Castanier : tout le monde était ravi de son brillant exposé sur la cité médiévale d'Issigeac.

Rendez vous à l'Office de Tourisme où le club a offert le verre de l'amitié aux personnes qui ont visité Issigeac. Merci encore à Jean Paul pour son dévouement.

Après la remise des lots aux beloteurs, rendez-vous à la Salle des Fêtes de Monsaguel à 13 heures où 100 personnes ont dégusté le repas Paëlla servie par Eric et les bénévoles du club. Très appréciée, animée par nos musiciens, la journée s'est terminée avec de la danse dans une ambiance conviviale et de bonne humeur. Merci à tous les bénévoles pour leur service et merci à tous les Clubs participants

Activité à venir

***Vendredi 9 octobre**: Grand Rassemblement Départemental des Aïnés Ruraux de la Dordogne à Bergerac salle Anatole France. Accueil à partir de 11 heures, 12 heures 30 repas dansant et sketches. Prix de la journée 28 euros, pour les adhérents du club 22 euros. Inscriptions et réservations au plus tard le 1^{er} octobre. Chèque à l'ordre des aïnés ruraux à l'inscription. Monsieur le Président LINDMANN : 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73

***Mercredi 14 octobre**: La première Belote Inter Clubs à 14h Salle des Fêtes de Monsaguel. Venez nombreux.

***Jeudi 15 octobre**: Seniors, soyez Sports ! Une journée offerte par le Conseil Général de la Dordogne à Trélissac où vous pouvez participer à des ateliers sportifs et des ateliers santé, un car vous prendra à Issigeac, Place de la Poste à 7 heures 45.

***Dimanche 18 octobre**: Grand LOTO à la salle des Fêtes de Bouniagues à 14h30 dont un bon d'achat de 180 euros et une panier gastronomique de 100 euros

***Vendredi 6 novembre**: Repas inter club choucroute à la salle des fêtes de Bouniagues

ISSIGEAC

Les Aïnés Ruraux Du Canton D'Issigeac

o Vous convient à leur repas Annuel le Vendredi 6 Novembre 2009

• <<au REPAS CHOUCROUTE>>

Animée Ambiance assurée Accordéon

Organisée par le Club des Aïnés Ruraux qui se propose de vous recevoir, dans le cadre d'une rencontre Inter Clubs

- Cette manifestation se déroule à la Salle des Fêtes de BOUNIAGUES.
 - Au menu : Apéritif Kir et ses amusettes, Potage Velouté aux Champignons, Choucroute royale, Salade, Fromage, Dessert
- Bière, vin blanc d'Alsace et rouge à volonté, café, Mousseux

-----Apporter son couvert-----.

Accueil à partir de 12 heures. PRIX du REPAS 20 euros.

- Réservation Mr Lindmann
- au 05.53.58.70.83.ou 05 53 58 73 03 ou 05 53 61 11 54.
- Cheque libellé à l'ordre des Aïnés Ruraux à l'inscription avant le 25 octobre 2009



MONTAUT

VIDE GRENIER

Grande première à Montaut ce samedi 5 septembre dernier avec la 1^{ère} édition d'un Vide Grenier. Dès 7h30, les exposants s'installaient dans le cadre très agréable du tour de l'église. Beaucoup à cette occasion découvraient Montaut pour la première fois et sa vue imprenable. Petit succès pourtant quant à la fréquentation. Rendez-vous est pris pour 2010 où un effort de communication sera fait pour toucher le plus de connaisseurs possible.

Par contre, c'est fort heureux, succès grandissant pour le repas des habitants le soir même. D'ailleurs, les convives un peu à l'étroit sous le préau, espèrent un aménagement pour l'an prochain afin d'accueillir de nouveaux voisins. Merci à l'Amicale et ses bénévoles pour leur entrain, un très grand merci aux généreux donateurs et à Simon pour nous avoir enchanté de douces mélodies au piano toute la soirée.



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITES

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Renseignements **M. Ballety** tel : **05 53 29 91 26** ou **06 75 39 30 23**

Dancez avec nous !!Quelques modifications !!

Désormais, Philippe Sallès, moniteur de danse vous accueillera à la salle des fêtes selon les horaires suivants :

de 19h30 à 20h30 : Salsa portoricaine niveau 1 : nouvelle danse pratiquée cette année,

de 20h30 à 21h30 : Danse de salon niveau 1

de 21h30 à 22h30 : Danse de salon niveau 2

Renseignements : 05 57 41 29 55 ou 06 86 32 82 38

Les Amis de l'école : tel : **09 70 45 76 68**

Club Déco Facile : tel : **05 53 57 19 15**

Club Entente et Loisirs : tel : **05 53 58 20 34**

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : **06 19 81 50 52**

Société de chasse : tel : **05 53 58 37 99**

Club de gym :

Cours « ABDO- FESSIERS » les lundis et mercredis de 19h à 20h: 25€ / mois pour deux cours par semaine, ou 5€ la séance pour celles qui ne viennent qu'occasionnellement. Il ne sera plus délivré de cartes de 10 séances, bien sûr celles en cours restent valables. Reprise des cours le lundi 7 septembre.

Cours : « GYM DOUCE / GYM DU DOS » les mardis matin de 10h à 11h, (5€ la séance). Cours toute l'année, y compris juillet et août.

Pour tout renseignement (contenu des séances, dates d'interruption des cours, et autres...), contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : **05 53 22 89 05**

A partir du mois d'octobre

Un **projet d'atelier motricité pour jeunes enfants** (moins de 5-6 ans) est en cours; au programme: des jeux dynamiques avec cerceaux, ballons balles, tapis, bâtons, musique... pour améliorer la coordination, l'équilibre, la confiance en soi de l'enfant. Seront également sollicités, le travail en équipe et l'organisation.

Cet atelier aura lieu le mercredi matin de 10h à 11h ou de 11h à 12h, suivant la tranche d'âge de l'enfant, **à partir du mois d'octobre: 5€ la séance.**

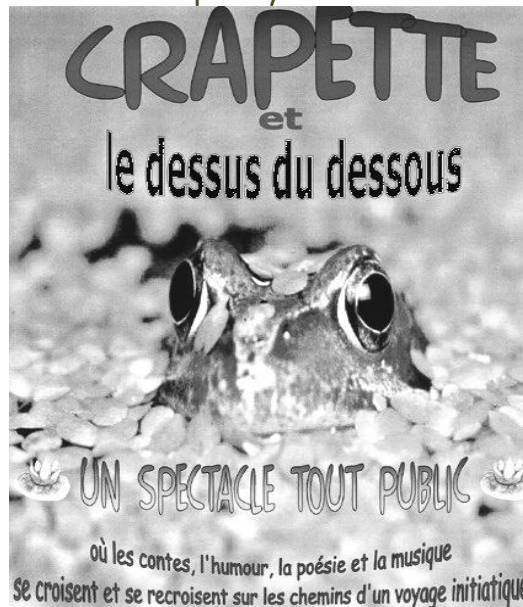
Il ne pourra se faire qu'avec un minimum de 8 enfants et un maximum de 12 enfants par séance. Alors faites connaître vos petits sportifs et sportives au cabinet de Kiné et ostéo au **05 53 22 89 05**

Club de foot : tel : **05 53 58 35 23**



FOYER RURAL DE ST LÉON / BARDOU

Le Foyer Rural Saint Léon / Bardou vous invite à une soirée contes
animée par Sylvie Poirier



Ce sera à la Salle des Fêtes de Faurilles
le Samedi 24 octobre à 20h30.

A la fin du spectacle nous dégusterons : vin bourru - châtaignes - pâtisseries...
Pour tous renseignements s'adresser à : Loïc VERGNIAUD (tél : 05 53 58 09 01)
Sandrine MÉRÉ (tél : 05 53 58 74 00)



COMICE AGRICOLE

22ème FOIRE AUX POTIRONS

Organisé par le Comice Agricole

ISSIGEAC

le Dimanche 25 OCTOBRE 2009
de 9h à 18h sur la Place du 8 mai

Cette année il y aura au programme comme tous les ans :

- *expositions et ventes de citrouilles et coloquintes de toutes tailles, formes, poids, couleurs, etc.
- *vente de pommes, poires, confitures, miel, ail, et divers autres produits de l'automne
- *concours de la plus grosse citrouille (record à battre en 2007, 350 kg)
- *concours de la plus belle création avec des citrouilles (réservé aux enfants)
- *ventes et dégustation de soupe à la citrouille (apporter vos récipients)
- *ventes de millas
- *bourriche (il faudra trouver le poids de la citrouille la plus lourde)
- *buffet et buvette

En plus cette année

- *cuisson de pain dans un four ambulant
- *démonstration de dressage de vaches

Pour tout renseignement ou inscription joindre Jean BAROU au 06.25.40.16.40



UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

○ Méchoui réussi le 31 août au stade. Près de 80 bénévoles, joueurs et dirigeants étaient présents pour déguster les deux moutons cuits à la broche par D. Leiner et Ph. Pinault. La fête s'est terminée en fin d'après-midi par des parties de pétanque au cours desquelles fut inventée la technique du "pointer plongé".



RUGBY

○ Issigeac a eu l'honneur d'être choisie par le Comité Directeur du Périgord-Agenais pour tenir sa réunion de rentrée. La réunion, qui eut lieu le lundi 14 septembre à 19h, était présidée par M. Jacques Laurens, Vice-Président de la FFR. MM. Jean-Claude Castagner et Jean-Noël Lial étaient à la table d'honneur pour accueillir la quarantaine de participants à la Salle des Fêtes du château. Les personnes qui ne connaissaient pas Issigeac ont été ravies par la beauté de notre cité médiévale et l'accueil qui leur fut réservé dans l'ancien Palais d'Eté des Evêques de Sarlat. La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié et un excellent et copieux buffet préparé par le Café de France.

○ Ça y est ! Le championnat a repris. Après avoir reçu le 27 septembre le club de Neuvic, l'UAI jouera les matchs d'octobre selon le calendrier suivant :

- Le 4 à Aiguillon : Aiguillon - UAI
- Le 18 à Issigeac, le grand derby de la poule de 1^{ère} série : UAI - Eymet
- Le 25 à Issigeac : UAI - Montignac, la revanche de la demi-finale de la saison passée.

○ Venez nombreux encourager les Orange-et-Noir, et n'oubliez pas de prendre votre carte auprès de Charles Burger chez lui (05 53 58 72 62) ou à l'entrée du stade.

○ De nouveaux équipements sont en cours de confection grâce au concours de plusieurs sponsors. Nous vous en dirons plus le mois prochain. De son côté, André Cots, nouvellement entré au Bureau de l'UAI, est en train de remettre de l'ordre dans les panneaux publicitaires entourant le stade et est en recherche de nouveaux partenaires.

Site : www.ua-issigeac.new.fr Courriel : uai@orange.fr



COLOMBIER

JOURNEES DU PATRIMOINE

Le 19 et le 20 Septembre se sont déroulées les Journées du Patrimoine. Le château de BRIDOIRE avait ouvert ses portes... Il pleuvait beaucoup hélas !! Mais ce projet de restauration est magnifique, le Comité des Fêtes de Colombier était participant... BRAVO !!

CONCOURS DE PECHE

Magnifique journée du 6 Septembre, avec un temps splendide, un peu chaud toutefois pour les pêcheurs et toujours l'ambiance de Colombier : conviviale et chaleureuse! Deux périodes le matin : 33 Pêcheurs...26 Adultes et 7 Enfants. L'après midi 23 Pêcheurs... 19 Adultes et 4 Enfants. Chacun des enfants a reçu un lot de récompense !!!!!

CYCLO CROSS

Nous vous rappellerons encore une fois dans la Gazette de Novembre, le cyclo-cross du 22 NOVEMBRE. Vous pourrez suivre les participants, la vue du parcours est pratiquement intégrale



SAINTE RADEGONDE

LA FÊTE DU 23 AOÛT



Le 23 août dernier, par une belle journée ensoleillée, une assistance honorable partageait (depuis fort longtemps oubliée) la Fête de Ste Radegonde. Selon le témoignage des plus anciens beaucoup d'émotion ce jour-là. Bien des souvenirs reviennent en mémoire ...pour certains les yeux brillent un peu. Un vrai plaisir...

Le Père E. Costisella nous fit part de qui était Ste Radegonde et quelle fut sa vie. Quant à P. Boissière un moment bien sympathique à



l'évocation des noms des lieux-dits.

Puis découvrir ou redécouvrir comment on peut faire d'une paille un instrument de musique etc...

Chants et contes d'antan que de souvenirs, pour les jeunes que de nouveautés ! cela change d'Internet.

La fête fut belle. Alors merci à tous ceux et celles qui ont permis cet instant de joie. A l'an prochain...

PROCHAINES ANIMATIONS

Le **SAMEDI 17 OCTOBRE : CONCOURS DE BELOTE**

A 21h00, salle habituelle à Roquépine. Lots de viande, plateaux de fromages, filets garnis, panier fruits légumes etc... 1 lot par personne. Engagement 8€. Bourriche, crêpes, buvette...

Nous vous attendons nombreux !!!!



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?



Dans les pas du CHE

Un Raid à vélo en Amérique du Sud par
Laure et Jean-Michel
ARQUEY

du 27 septembre au 10 octobre 2009
Expo photos salles du Caveau
Issigeac

29 septembre à 20h30 :
Conférence par J-Michel Arquey
À la salle des fêtes

Organisé par l'Office de Tourisme d'Issigeac - 05 53 58 79 62 - www.issigeac.fr

8200 km en vélo - tous les jours 10-12h 15-18h.
fermé le lundi

DERNIERE MINUTE

BOUNIAGUES

LES AMIS DE L'ECOLE

Voici les futures dates de nos manifestations

HALLOWEEN	le 24 Octobre 2009
QUINE	le 28 Novembre 2009
VIDE GRENIER	le 23 mai 2010



ISSIGEAC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

091467

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

DIRECTION DE LA COORDINATION
INTERMINISTÉRIELLE
Mission environnement et agriculture
Affaire suivie par :
Nadine NADAL
☎ 05.53.02.26.38
✉ 05.53.02.24.78

N°

Arrêté relatif à l'enquête publique préalable à la révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P) de la commune d'Issigeac

La Préfète de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du patrimoine (partie législative), et notamment les articles L.642-1 à L.642-7 ;

VU le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le décret n° 84-304 du 25 avril 1984 modifié relatif aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

VU l'arrêté de M. le Préfet de la Région Aquitaine en date du 02 mai 1994 portant création de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune d'Issigeac ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Issigeac en date du 15 mars 2006 décidant de mettre en révision la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Issigeac en date du 25 juin 2009 approuvant le projet de révision de la Z.P.P.A.U.P et demandant sa mise à l'enquête publique ;

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département de la Dordogne établie le 2 décembre 2008 par la commission départementale au titre de l'année 2009 ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne par intérim ;

Arrête

Article 1er - Il sera procédé, sur la commune d'Issigeac, à une enquête publique sur le projet de révision de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager durant la période **du mercredi 16 septembre 2009 au jeudi 15 octobre 2009**.

Article 2 - L'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête publique sera publié par affichage à la mairie de d'Issigeac aux endroits où l'attention du public pourra être facilement attirée, huit jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée, par les soins de M. le maire d'Issigeac, et par tous procédés en usage dans la commune.

Article 3 - En outre, il sera inséré un avis au public, à la diligence de Mme la préfète, dans deux journaux du département, habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales, une première fois le vendredi 4 septembre 2009 (huit jours au moins avant le début de l'enquête publique) et une seconde fois le vendredi 18 septembre 2009 (durant les huit premiers jours de l'enquête), aux frais de la commune.

Cet avis sera également inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Dordogne.

Article 4 - Le dossier contenant la description du projet sera déposé à la mairie d'Issigeac, du mercredi 16 septembre 2009 au jeudi 15 octobre 2009, où les personnes pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à savoir :

- ⇒ le lundi matin de 9h à 12h,
- ⇒ le mardi de 9h à 12 h et de 13h30 à 15h30,
- ⇒ le mercredi de 9h à 12h et de 17h à 19h30,
- ⇒ le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Article 5 - Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, préalablement coté et paraphé par le commissaire enquêteur et destiné à recevoir les observations du public, sera déposé pendant la durée de l'enquête à la mairie.

Article 6 - M. Christian BORDENAVE, domicilié 10 rue Jean-Jacques Rousseau – 24100 – BERGERAC, nommé commissaire enquêteur, recevra les observations des habitants sur le projet dont il s'agit à la mairie d'Issigeac les :

- **mercredi 16 septembre 2009 de 9 h.00 à 12 h.00**
- **mardi 29 septembre 2009 de 9 h.00 à 12h.00**
- **mardi 6 octobre 2009 de 13 h.30 à 15 h.30**
- **jeudi 15 octobre 2009 de 13 h.30 à 15 h.30**

Article 7 - A l'expiration de la durée de l'enquête, le registre sera clos et signé par M. le commissaire enquêteur qui procédera à l'examen du dossier, établira le procès-verbal et donnera son avis sur le projet.

Le dossier accompagné du procès-verbal et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressés à M. le maire d'Issigeac, dans un délai d'un mois, lequel les fera parvenir à la préfecture de la Dordogne (D.C.I - Mission environnement et agriculture) après avoir émis son avis.

Si les conclusions sont défavorables au projet, le conseil municipal de la commune de d'Issigeac sera appelé à émettre son avis motivé dans les trois mois, par délibération.

Article 8 - Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera déposée à la préfecture de la Dordogne (Direction de la Coopération Interministérielle - Mission environnement et agriculture) et à la mairie d'Issigeac.

Toute personne physique ou morale pourra demander à Mme la préfète communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Article 9 – M. le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne par intérim, M. le maire de la commune d'Issigeac, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise pour information à :

- M. le directeur régional des affaires culturelles,
- M. le directeur régional de l'environnement d'Aquitaine,
- M. le chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine,
- M. le directeur départemental de l'équipement.

Fait à Périgueux, le

~~26 AOUT 2009~~

Pour la préfète, et par délégation,
Le secrétaire général par intérim,


Bernard BAHUT